

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Séverine Clément-Tarantino, Peggy Lecaudé

Durée de préparation : 1h30.

Durée de passage devant le jury : 30 mn (20 mn d'exposé et 10 mn de questions).

Type de sujets donnés : un texte à présenter, à lire, à traduire et à commenter. Le texte est accompagné d'un billet comportant un titre, des mots de vocabulaire et, éventuellement, des indications complémentaires.

Modalités de tirage du sujet : choix entre deux sujets cachés.

Liste des ouvrages autorisés : uniquement l'édition du texte fournie par le jury.

Sur les quatre-vingt-cinq candidats ayant présenté le latin à l'écrit, quatre admissibles ont conservé cette option à l'oral. Trois candidates ont été admises.

Les quatre candidates ont obtenu les notes suivantes : 18, 16, 15, 14.

Les textes proposés étaient tirés des œuvres de Cicéron et d'Ovide.

Organisation de l'épreuve

Cette année, très peu de candidats ont passé cette épreuve d'oral, ce que le jury a regretté. Mais les quatre candidates s'étaient bien préparées. Leurs bons résultats encourageront, nous l'espérons, plus de latinistes à choisir cette épreuve à l'avenir.

Lors du temps qu'il est possible de prendre pour revenir tout de suite après l'avoir donnée, sur la traduction du passage, les quatre candidates ont manifesté une connaissance solide de la langue latine, de manière à pouvoir rectifier la plupart de leurs erreurs. Cette première reprise est, précisons-le, décomptée du temps de questions (10 mn) et retranchée du temps d'exposé (20 mn). Rappelons cependant qu'une telle organisation reste une possibilité et que, même si, manifestement, elle est très utile, un candidat ou une candidate qui voudrait enchaîner traduction et commentaire demeure libre de le faire. Le temps de présentation n'excède en aucun cas 20 mn. S'il se rendait compte qu'un commentaire risque de ne pas tenir dans le temps imparti, le jury inviterait le candidat ou la candidate à synthétiser ses dernières remarques dans une brève conclusion.

La présentation liminaire du texte (avant même la lecture) peut être plus ou moins brève : certains en profitent pour étoffer leur mise en contexte du passage, soit par rapport à l'époque de composition, soit par rapport à l'œuvre, en privilégiant les éléments les plus pertinents par rapport au texte voire à la lecture qu'ils ou elles vont en faire ; d'autres vont plutôt droit au but en présentant rapidement l'œuvre et en situant le passage. Il vaut sans doute mieux en dire moins de manière informée et précise qu'entrer dans des considérations qui ne sont pas totalement maîtrisées. En tout cas, il n'y a donc pas de format imposé ici, pourvu que le candidat ou la candidate contrôle son temps et que cette étape ne soit pas oubliée.

L'étape de la lecture ne doit pas être négligée. Elle ne l'a pas été lors de cette session 2022, même si toutes les candidates n'ont pas lu avec la même aisance. Rappelons que toutes les prononciations du latin sont bienvenues, pourvu que le choix fait soit cohérent et fondé sur une

véritable maîtrise (il n'est pas question d'improviser sur le moment des accents de mots ou des longueurs de syllabes). Quand il s'agit de vers, la lecture scandée n'est pas attendue, mais naturellement, le jury est sensible à tout effort supplémentaire accompli pour rendre aux textes leur sonorité constitutive. Ce qui est avant tout demandé est une lecture porteuse de sens.

Lorsque les candidats ou les candidates traduisent, ensuite, ils ou elles doivent bien veiller à ce que le jury puisse suivre et même prendre en note leur traduction. Celle-ci doit être énoncée clairement et de manière relativement lente, ce que la relecture du texte groupe de mots par groupe de mots, au fil de l'exercice, favorise en principe.

Le commentaire s'ouvre lui-même sur une véritable introduction où est énoncée nettement la problématique qui va ensuite servir de pilier à l'exposé. La présentation du plan du texte trouve en général sa place ici, surtout si la lecture qui suit est de type linéaire. Les candidats et les candidates, en effet, s'appuient en général de manière avantageuse sur cette structure premièrement mise au jour pour bâtir leur propre exposé. Le commentaire est ensuite développé d'une façon qui respecte au moins les trois exigences suivantes : il est au service de la problématique énoncée, qu'il détaille, enrichit, illustre ; il reste attaché au texte présenté et ne se mue pas en réflexion générale à partir de celui-ci ; il est assez précis et mêle des remarques relativement variées, au sein desquelles le style n'est pas négligé (mais il convient de rester précis : si l'on n'est pas sûr du nom d'une figure de style ou d'une forme rhétorique, on peut rester relativement discret ou discrète à ce sujet – le nom, parfois le genre du nom – sans s'interdire cependant de décrire le fait ou le procédé). Une conclusion même brève vient refermer l'exposé, pour souligner ce que celui-ci a cherché à démontrer et à apporter.

Remarques complémentaires sur la session 2022

Les exposés que le jury a entendus lors de cette session 2022 ont tous satisfait aux exigences rappelées ci-dessus. D'une manière générale, la traduction attendue est une traduction précise, (il n'est pas possible de présenter plusieurs solutions), dans laquelle d'éventuelles « trouvailles » (des manières de traduire élégantes ou particulièrement bien choisies) sont valorisées. Les points sur lesquels il a fallu régulièrement revenir lors de la reprise étaient : les sens de l'adjectif *novus, a, um* (« nouveau » mais aussi, et souvent, « inouï », « inédit ») ; les formes en *-ius* du comparatif (d'adjectif au neutre, mais aussi de l'adverbe) ; les temps des verbes. Des hésitations sur la longueur des voyelles pouvaient être levées sans scander (les « vers alternés » dont a parlé une candidate étaient des distiques élégiaques), par la construction syntaxique. Le vocabulaire fourni (30 mots maximum) ainsi que quelques notes placées sous le texte ont visiblement été suffisants.

En ce qui concerne le commentaire, la technique de l'exercice est apparue comme maîtrisée. Le défaut le plus frappant a été, pour résoudre la « question » sinon l'énigme posée par tel texte formant une digression, une tendance à recourir tout de suite à l'allégorie (comme si le sujet principal de l'œuvre devait se retrouver forcément, et de manière centrale, dans le passage). Certains exposés étaient moins bien construits ou tendus que d'autres, donnant lieu à des répétitions ou faisant naître chez le jury des doutes sur le sens pris par la démonstration. Comme l'an dernier, le jury a été favorablement impressionné par la culture des candidates, avec comme revers le possible risque de vouloir tout rapprocher (ainsi, la manière de traiter l'amour dans *l'Art d'aimer* d'Ovide et la conception de l'amour au XVII^{ème} s.). Les meilleurs exposés ont combiné prudence, finesse et précision (avec des relevés bien faits ou des renvois au texte

pertinents et clairement menés). Une certaine attention a été prêté au choix, à la place et à la combinaison des mots entre eux, ainsi qu'au rythme.

Le jury a pris beaucoup de plaisir à entendre chacun de ces quatre exposés.